



Entrepreneur ne tient pas ces engagements

Par **tropia**, le **25/08/2009** à **16:43**

Bonjour,

j'ai de gros soucis avec une renovation fait sur devis en cour de realisation , nous n'avons pas signer de dates de fin de chantier donc l'entrepreneur ne viens plus ou tres peu , j'ai un enfant en bas age qui se blaisse en permanense sur des gravas et autre desordre et outils , de plus les traveaux entrepris sont visiblement malfaits . j'espere trouver une solution rapide car la toiture est fuyante et les mauvais jours arrives S.V.P a l'aide

Par **pcamliti**, le **28/08/2009** à **16:24**

Madame, Monsieur,

Dans un premier lieu envoyée une lettre recommandée avec accusée de réception à votre entrepreneur en le mettant en demeure de finir les travaux sous un délai de X... jours.

Ensuite faite faire un état des lieux par huissier de justice, afin d'acter l'état des lieux à une date.

Ensuite si cela ne suffit pas et qu'il n'intervient toujours pas (en espérant que vous n'ayez pas payé les travaux restant à réaliser) notifiez à l'entrepreneur un abandon de chantier par lettre recommandé, faites réaliser les travaux restants à quelqu'un d'autre.